

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 19 mai 1964

La séance est ouverte à deux heures et demie.

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

PROCÉDURE—CINQUIÈME RAPPORT DU COMITÉ SPÉCIAL

M. l'Orateur: J'ai l'honneur de présenter les versions anglaise et française du cinquième rapport du comité spécial de la procédure et de l'organisation.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je donner l'avis, au nom du comité, que l'adoption du rapport sera proposé jeudi. Le rapport conseille uniquement que certains règlements et recommandations actuellement en vigueur continuent à être appliqués grâce à la prorogation de la période d'essai.

ALIMENTS ET DROGUES—ADOPTION DU DEUXIÈME RAPPORT DU COMITÉ SPÉCIAL

M. H. C. Harley (Halton) présente le 2^e rapport du comité spécial des aliments et drogues et en propose l'adoption.

(La motion est adoptée.)

LA MER TERRITORIALE ET LES ZONES DE PÊCHE

MESURE RELATIVE AUX EAUX TERRITORIALES ET AUX LOIS SUR LES PÊCHERIES

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures) propose la 1^{re} lecture du bill S-17 (provenant du Sénat), concernant la mer territoriale et les zones de pêche du Canada.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1^{re} fois.)

LE CONSEIL DES ARTS

RENOVI DES RAPPORTS AU COMITÉ DES COMPTES PUBLICS

L'ordre du jour appelle les avis de motion inscrits au nom du gouvernement.

14 mai—Le secrétaire d'État—Le projet de motion suivant:

La Chambre décide que les rapports du Conseil des Arts du Canada pour les années financières terminées le 31 mars 1962 et le 31 mars 1963, qui ont été déposés à la Chambre le 10 octobre 1962 et le 11 juillet 1963 respectivement, soient déferés au comité permanent des comptes publics afin qu'ils fassent l'objet d'un examen suivant l'article 23 de la loi sur le Conseil des Arts du Canada.

M. l'Orateur: Conformément au paragraphe 2 de l'article 21 du Règlement, le présent avis de motion est reporté aux ordres du jour inscrits au nom du gouvernement, et fera l'objet d'un examen sous le régime desdits ordres lors de la prochaine séance de la Chambre.

LES COMPTES PUBLICS

RENOVI DES RAPPORTS DES COMPTES PUBLICS ET DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL AU COMITÉ DES COMPTES PUBLICS

L'ordre du jour appelle les avis de motion inscrits au nom du gouvernement.

14 mai—Le ministre des Finances—Le projet de motion suivant:

La Chambre décide que les Comptes publics (volumes I, II et III) des années financières closes le 31 mars 1962 et le 31 mars 1963 et les rapports y afférents de l'Auditeur général, déposés les 21 janvier 1963 et 19 février 1964 respectivement, ainsi que les relevés financiers du Conseil des Arts du Canada pour les années financières terminées le 31 mars 1962 et le 31 mars 1963 et les rapports y relatifs de l'Auditeur général, déposés les 10 octobre 1962 et 11 juillet 1963 respectivement, soient déferés au comité permanent des comptes publics.

M. l'Orateur: Conformément au paragraphe 2 de l'article 21 du Règlement, le présent avis de motion est reporté aux ordres du jour inscrits au nom du gouvernement et fera l'objet d'un examen sous le régime desdits ordres, lors de la prochaine séance de la Chambre.

QUESTIONS OUVRIÈRES

ADOPTION D'UNE CONVENTION INTERNATIONALE CONCERNANT LA DISCRIMINATION

L'ordre du jour appelle les avis de motion inscrits au nom du gouvernement.

14 mai—Le ministre du Travail—Le projet de motion suivant:

La Chambre décide qu'il est opportun que les Chambre du Parlement approuvent la convention n^o 111 concernant la discrimination en matière d'emploi et de profession, adoptée par la conférence internationale du travail le 25 juin 1958, et que cette Chambre approuve ladite convention.

M. l'Orateur: Conformément au paragraphe 2 de l'article 21 du Règlement, cet avis de motion est reporté aux ordres inscrits au nom du gouvernement et fera l'objet d'un examen à la prochaine séance de la Chambre.

LE SÉNAT

DISPOSITION PRÉVOYANT LA RETRAITE DES SÉNATEURS À 75 ANS

L'hon. J. Watson MacNaught (au nom du ministre de la Justice) propose que la Chambre se forme en comité, à sa prochaine séance,